



### C.2.3 Unité de séparation mécanique

#### C.2.3.1 Description de la filière

L'installation se projette avec trois lignes parallèles de 35 t/heure, capacité suffisante pour traiter les déchets en 2 services d'opération, en disposant de :

- Alimentation avec système de pont grue et grappin électrohydraulique (deux unités).
- Dosage au moyen d'alimentateur incliné sur chaînes coulissantes et trémie de régulation (trois lignes).
- Triage de volumineux.
- Criblage avec trommel brise-sacs de 21 m de longueur totale et mailles de  $\text{Æ}$  63 mm de matériel anti-usure et facilement changeables pour maintien ou adaptation à d'autres déchets (changement de taille de criblage).
- Deux lignes de traitement différencié ( $> 63$  mm et  $< 63$  mm) qui constituent la fraction légère et la fraction lourde (Matière Organique fondamentalement), sélectionnées dans le trommel.
- Ligne de recyclage et sélection de la fraction légère ( $> 63$  mm).

Dans cette filière on a prévu l'espace nécessaire pour pouvoir installer dans le futur (dans le cas où les conditions d'hygiène du travail ou le développement des équipements le permettent) les infrastructures d'équipements et les installations nécessaires pour pouvoir loger les éléments électromécaniques qui permettent de récupérer (on répète, dans un hypothétique futur) les éléments suivants du flux de déchets :

- Papier et carton
- Tétrabrick
- Verre
- Ferraille ferrique
- Polyéthylène de Haute Densité (PEAD)
- Polyéthylène de Basse Densité (PEBD)
- Polytéraphthalate d'Éthylène (PET)
- Polychlorure de Vinyle (PVC)
- Plastiques mélangés
- Préparation des déchets organiques (fraction lourde  $< 63$  mm)

En partant du passant du trommel ( fraction  $< \text{Ø} 63$  mm) avec sélection automatique de ferriques, on les transporte par convoyeur au bâtiment de compostage.

On reçoit les déchets soit directement dans le convoyeur d'alimentation au processus.



## C.2.4 Récupération de produits et quantités à commercialiser

### Volumineux non récupérables

- Zone où ils se sélectionnent: fossés de déchargement
- Densité moyenne apparente: 350 kg/m<sup>3</sup>.
- Contenu: électroménagers et produits en général non combustibles, armatures métalliques, restes de sommiers, etc.
- Granulométrie moyenne: supérieure à 800/1.000 mm.
- Manipulation: avec grappin.
- Disposition: sur conteneur, situé à côté du fossé.
- Forme d'évacuation: au moyen de véhicule porte-conteneurs.
- Destination: à décharge publique.

### Plastique Pebd

- Zone où il se sélectionne: automatiquement au moyen de deux systèmes de captation de film plastique (AS-101/102).
- Densité moyenne apparente: 15 kg/m<sup>3</sup>.
- Contenu: 100% de polyéthylène de basse densité, en incluant quelques impuretés.
- Manipulation: sélection automatique.
- Disposition: directement aux presses PR-102 et PR-107.
- Taille des ballots: 800 x 700 x longueur variable (mm) (PR-102 et PR-107).

### Bricks

- Zone où il se sélectionne: automatiquement dans les cribles vibrantes après les séparateurs d'induction SI/101/102/103 sur les Convoyeur à bandes de la fraction passante du trommel (CB-109/110/111).
- Densité moyenne en vrac: 50 kg/m<sup>3</sup>.
- Contenu: 100 % Tétrabricks.
- Manipulation: sélection automatique et ramassage dans conteneur.
- Disposition :
  - la fraction classifiée dans les cribles de bricks tombe directement dans le convoyeur CB-128 avec pour destination la presse de bricks PR-108.
- Taille des ballots: 800 x 700 x longueur variable (mm) (PR-108).